

**Julie HERVIANT**

Bonjour à toutes et à tous,

Au nom des syndicats CGT, SUD et CFDT de l'Insee, merci d'être venus aujourd'hui. Nous sommes heureux de vous recevoir pour le 5<sup>ème</sup> colloque que nous organisons. Depuis le premier en date, en 1996, nous tâchons de concrétiser l'une de nos optiques syndicales qui est de :

- prendre le temps, régulièrement, de réfléchir à notre travail, à sa déontologie et ce dans un cadre ouvert ;
- proposer des réflexions collectives autour de questions telles que : comment la statistique publique répond-elle aux besoins de la société ? Comment s'insère-t-elle dans les débats de société ? Quelles sont les pistes d'évolution, de progression ?

Cela nous a amenés à aborder des thèmes, généralistes pour certains comme l'indépendance de la statistique publique, la conception démocratique de la connaissance de la société, ou l'évaluation des politiques publiques, ou plus ciblés comme les statistiques ethniques. Les thèmes que nous avons abordés dans ces colloques ont été plutôt structurels, et nous en revisiterons sans doute plusieurs dans nos discussions d'aujourd'hui.

Depuis notre dernier colloque, en 2006, la statistique publique a été secouée par le mouvement social le plus important qu'elle ait connu. En effet, à l'automne 2008, un projet annoncé de « délocalisation » - en fait, une déstructuration de la statistique publique - a été massivement rejeté par les personnels. A l'occasion de ce mouvement, les débats et analyses, à la fois internes au sein du système statistique public, mais aussi hors de la statistique publique, ont été intenses. Ces débats se sont poursuivis et élargis sur les conséquences de la révision générale des politiques publiques, sur les prescriptions européennes, sur la production de statistiques ou d'études nationales et locales, etc.

Aujourd'hui nous souhaitons prolonger cette réflexion, dans une démarche similaire :

- ouverte à celles et ceux qui utilisent cette statistique publique ;
- ouverte à ses dimensions européennes ;
- critique vis-à-vis des chiffres et des études qui y sont produites ;

- mais aussi constructive pour que, dans le contexte nouveau dans lequel nous sommes, ce que nous proposons d'approcher comme un « bien public » particulier puisse répondre aux attentes de la société.

Nous espérons que ces résolutions transparaîtront au cours des différents ateliers tout au long de la journée, au fil des différents sujets que nous traiterons. Certains sont plus transversaux, d'autres plus thématiques, mais ils s'inscrivent dans des évolutions récentes de la statistique publique dont voici, de notre point de vue, quelques traits marquants.

Tout d'abord, nous sommes actuellement, comme l'ensemble des services publics, dans un cadre de réduction de moyens, tant sur le plan des budgets que des effectifs. Il faut noter que nous partageons cela avec quasiment tous les autres instituts de statistique publics européens, alors que la demande d'informations statistiques augmente. De plus, quand nous disons « moyens », il faut l'entendre au sens large incluant la formation des professionnels et la conception du métier. Ainsi, avec la séparation du Genes (Groupe des écoles nationales d'économie et statistique) de l'Insee par la création d'un établissement public, la formation initiale des statisticiens et statisticiennes n'est plus clairement positionnée au sein du service public de statistique, de même que la recherche réalisée par le Crest (Centre de recherche en économie et statistique). Ce n'est pas anodin. Pas anodine non plus la séparation entre la production de données et les études, pourtant une spécificité française reconnue par nos pairs européens, qui peut apparaître dans certains services.

De plus, sur le plan institutionnel, il faut noter plusieurs nouveautés depuis notre dernier colloque.

La première est la loi de modernisation de l'économie de 2008, qui a institué l'Autorité de la statistique publique (ASP). Cette autorité semble peu active, alors que les sujets ne manquent pas. Mais il est vrai qu'il y a un temps de formation nécessaire pour ses membres, pas tous aguerris dans le domaine statistique.

La seconde est la création en 2009 du Comité consultatif européen de la statistique (*European Statistical Advisory Committee*, ESAC), un organisme européen équivalent au Conseil national de l'information statistique qui doit recueillir le point

de vue des usagers de la statistique européenne et dont nous saluons sa présidente Denise Lievesley présente parmi nous.

Dans ce contexte, nous notons d'autres changements à analyser, principalement autour de l'explosion non seulement de la demande de statistiques, mais aussi de la production de statistiques et d'études, de la part d'organismes publics et privés. Cinq points seront développés tout au long de la journée :

- Les prescripteurs deviennent plus nombreux, qu'ils soient issus de délégations de pouvoirs étatiques à la suite des décentralisations ou de l'Europe. Ces prescripteurs formulent de très nombreuses demandes, en particulier pour l'évaluation des politiques publiques. L'activité statistique étant limitée par les budgets, cette évaluation prend une place croissante dans la statistique publique au détriment, parfois, de la production et des études, à tel point que le président du Cnis s'en est ému lors de la présentation du bilan 2010 devant l'Autorité de la statistique publique. L'instrumentalisation de la statistique pour la communication politique est aussi une tendance croissante de ces prescripteurs.
- La production de statistiques de qualité n'est pas immédiate et nécessite un appareillage lourd, pas forcément visible du grand public. Or, du fait de la démocratisation de l'informatisation et des outils statistiques, de nombreux acteurs (administrations, sociétés privées, associations, etc.) diffusent des données toujours plus nombreuses et peuvent se poser comme des concurrents de la statistique publique, ce qui pourrait à terme avoir des conséquences sur sa légitimité.
- Les chercheurs sont d'importants utilisateurs mais aussi de plus en plus des producteurs de concepts, d'hypothèses, de données, ce qui devrait conduire à réfléchir à de nouveaux liens avec la statistique publique.
- On observe des attitudes nouvelles, de méfiance, de la part du grand public face à des outils permettant d'accumuler des données sur lui. Les données administratives, sources croissantes d'informations de base pour la statistique publique, peuvent au moins potentiellement servir à des fins répressives. Or, face à un mouvement de rejet de la collecte de données potentiellement dangereuses, comme le projet Base élève, par exemple, aucune garantie réelle de protection des données

individuelle au niveau de la gestion, n'a été apportée.

- Les débats publics mobilisent un très grand nombre de chiffres, dont la validité et la robustesse ne sont pas garanties, et surtout pas connues. Le débat sur les sondages politiques l'a récemment montré. Le grand public est à la fois gourmand de chiffres en tout genre, et méfiant sur leur qualité. Or, entre ce que l'on appelle la « qualité totale », c'est-à-dire essentiellement des processus de travail et son organisation, et la qualité statistique des chiffres apportés dans le débat, il y a un grand écart. La question du type (ou de l'approche des concepts...) de qualité mis en avant dans les projets d'étalonnage, de certification, dans lesquels se lance la statistique publique doit être posée.

Autour de ces évolutions, démultiplication, mais aussi éclatement des possibilités de production de données et d'études, recul des moyens du service public, attentes et méfiance des utilisateurs, nous posons la question : quel bien public est donc la statistique publique ? Un bien « original », c'est évident pour nous, mais comment en définir les contours ? Comment surtout, en garantir l'utilité sociale dans le respect des libertés des citoyens ? Et quelle doit être la place du service public ?

Nous lançons ce colloque, sans douter de la force collective que vont apporter toutes les contributions des intervenants et intervenantes, ainsi que les interventions que vous ferez vous-mêmes de la salle.

Merci encore de votre présence et je vous souhaite de bons débats !